

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, EXAMENS PROFESSIONNELS ET RECRUTEMENTS RESERVES DE L'ANNEE 2023

(Les dates d'inscription indiquées sont prévisionnelles et indicatives tant que les recrutements ne sont pas ouverts)

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3 ^{EME} CONCOURS								
CONCOURS	Arrêté d'ouverture	Nombre de postes	Inscriptions	Epreuves écrites	Date limite de renvoi des dossiers RAEP ou autres	Epreuves orales	Résultats	Conditions d'accès
Inspecteur du travail (A)	Arrêté du 28 décembre 2022	Arrêté du 28 décembre 2022	Du 1 ^{er} mars au 3 avril 2023 S'inscrire	Du 13 au 15 juin 2023	29 septembre 2023	A partir du 13 novembre 2023	Novembre 2023	Article 5 du décret du 20 août 2003
Secrétaire administratif de classe supérieure affecté en service de renseignement (B)	Arrêté du 1er mars 2023	Arrêté du 1er mars 2023	Du 6 mars au 6 avril 2023 S'inscrire	6 et 7 juin 2023	12 octobre 2023	A partir du 27 novembre 2023	Décembre 2023	Article 6 du décret du 19 mars 2010
Secrétaire administratif de classe normale (B)	Arrêté du 1er février 2023		Du 14 février au 14 mars 2023 S'inscrire	20 et 21 avril 2022	Sans objet	A partir du 13 juin 2023 (Cf calendrier sur le site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse)		Article 4 du décret du 11 novembre 2009

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, EXAMENS PROFESSIONNELS ET RECRUTEMENTS RESERVES DE L'ANNEE 2023

(Les dates d'inscription indiquées sont prévisionnelles et indicatives tant que les recrutements ne sont pas ouverts)

EXAMENS PROFESSIONNELS OUVERTS AUX FONCTIONNAIRES DES MINISTERES SOCIAUX

EXAMEN	Arrêté d'ouverture	Nombre de postes	Inscriptions	Epreuves écrites	Date limite de renvoi des dossiers RAEP ou autres	Epreuves orales	Résultats	Conditions d'accès
Attaché d'administration de l'Etat (A)	Arrêté du 8 novembre 2022 Arrêté du 1er décembre 2022	Arrêté du 8 novembre 2022	Du 10 décembre 2022 au 10 janvier 2023 S'inscrire	7 mars 2023	19 juin 2023	A partir du 11 septembre 2023	Septembre 2023	Article 12 du décret du 17 octobre 2011
Attaché principal d'administration de l'Etat (A)			Du 4 septembre au 4 octobre 2023 S'inscrire	Sans objet	4 octobre 2023	A partir du 11 janvier 2024	Janvier 2024	Article 19 du décret du 17 octobre 2011
Secrétaire administratif de classe normale (B)	Arrêté du 16 novembre 2022 Arrêté du 1er décembre 2022		Du 16 janvier au 15 février 2023 S'inscrire	9 mai 2023	9 octobre 2023	A partir du 13 novembre 2023	Novembre 2023	Article 2 du décret du 13 avril 2012
Secrétaire administratif de classe supérieure (B)	Arrêté du 14 novembre 2022 Arrêté du 29 novembre 2022	Arrêté du 22 février 2023	Du 9 janvier au 8 février 2023 S'inscrire	16 mai 2023	25 septembre 2023	A partir du 23 octobre 2023	Octobre 2023	Article 25 du décret du 11 novembre 2009
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle (B)	Arrêté du 8 novembre 2022 Arrêté du 29 novembre 2022 Arrêté du 6 décembre 2022	Arrêté du 22 février 2023	Du 3 janvier au 3 février 2023 S'inscrire	4 avril 2023	3 juillet 2023	A partir du 2 octobre 2023	Octobre 2023	Article 25 du décret du 11 novembre 2009

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, EXAMENS PROFESSIONNELS ET RECRUTEMENTS RESERVES DE L'ANNEE 2023

(Les dates d'inscription indiquées sont prévisionnelles et indicatives tant que les recrutements ne sont pas ouverts)

RECRUTEMENTS RESERVES AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES (articles L.351-1 à L.352-6 du Code général de la fonction publique) – PAR LA VOIE CONTRACTUELLE

CORPS	Avis de recrutement	Nombre de postes	Inscriptions	Date limite de renvoi des dossiers	Epreuves orales	Résultats	Conditions d'accès
Inspecteur du travail (A)	Avis de recrutement IT TH 2023	12	Du 1 ^{er} juin au 3 juillet 2023 S'inscrire	3 juillet 2023	A partir du 16 octobre 2023	Octobre 2023	1-Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. 2-Jouir de ses droits civiques. 3-Ne pas avoir fait l'objet de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions. 4-Etre en position régulière au regard des obligations du service national. 5-Remplir les mêmes conditions de diplômes ou du niveau d'études exigés des candidats aux concours externes. 6-Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap. 7-Ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.